



HAL
open science

La démocratie au prisme du numérique

Benjamin Loveluck

► **To cite this version:**

Benjamin Loveluck. La démocratie au prisme du numérique. Patrick Troude-Chastenet. Penser et panser la démocratie, Classiques Garnier, pp.145-166, 2017, 978-2-406-07374-1. hal-02091523

HAL Id: hal-02091523

<https://hal.science/hal-02091523>

Submitted on 5 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La démocratie au prisme du numérique

Benjamin Loveluck

i3-SES, Télécom ParisTech

Le numérique désigne un ensemble de technologies – l’informatique en réseau – autant que les pratiques sociales qui s’y déploient. Les enjeux qu’il soulève pour la démocratie sont aussi vastes que la vie démocratique elle-même, et s’inscrivent également dans des évolutions socio-politiques de plus grande ampleur, qui rendent difficile d’isoler le « facteur numérique » dans la marche des sociétés.

Plus encore que les technologies de communication qui l’ont précédé, le réseau internet a longtemps soulevé de fabuleux espoirs pour sa capacité supposée à revitaliser la démocratie¹. Et ce dans la mesure où il permettrait de redonner du « pouvoir d’action » aux individus, accroissant les possibilités d’exprimer leurs opinions, d’exercer leurs libertés et de revendiquer leurs droits, tout en favorisant des formes plus spontanées et moins formelles d’organisation collective. Les premières approches explicitement politiques d’internet y projettent en effet le plus souvent une volonté de répondre aux insatisfactions et imperfections de la démocratie représentative, vue depuis le prisme de la culture politique américaine. En particulier, le réseau a été présenté comme le vecteur d’un retour à l’idéal jeffersonien d’une démocratie plus directe, à un âge d’or supposé de la démocratie américaine telle que décrite par Tocqueville, où dominaient les associations de citoyens, les *town meetings* et la prise immédiate des individus sur la chose publique.

De telles attentes ont cependant très vite été tempérées par des constats plus nuancés, soulignant certes les possibilités originales qui caractérisent le numérique mais également les nouvelles contraintes dont il est assorti. Une partie de la recherche a ainsi observé qu’internet ne modifie pas fondamentalement les conditions de la participation politique, mais reproduit les forces et faiblesses du système représentatif dans un contexte masse-médiatique². Les individus qui s’informent, débattent ou se mobilisent sur internet sont déjà politiquement actifs en dehors du réseau, et toute forme de communication politique sur internet ne fait donc que « prêcher des convertis »³. Dans certains cas, le numérique a également été présenté comme un facteur important de démobilisation politique, voire comme un vecteur d’affaiblissement des institutions démocratiques telles que la presse ou les partis politiques.

¹ T. Vedel, « L’idée de démocratie électronique. Origines, visions, questions », in : *Le Désenchantement démocratique*, dir. P. Perrineau, La Tour d’Aigues, Editions de l’Aube, 2003, p. 243-266.

² M. Margolis et D. Resnick, *Politics As Usual. The Cyberspace "Revolution"*, Thousand Oaks, CA, Sage, 2000.

³ P. Norris, *Digital Divide. Civic Engagement, Information Poverty, and the Internet Worldwide*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001 ; P. Norris, « Preaching to the converted? Pluralism, participation and party websites », *Party Politics* 9, n° 1, 2003.

Les interactions sociales et politiques en régime numérique présentent des facettes variées. Au regard de l'hétérogénéité des situations et de la diversité des usages, toute tentative de poser un diagnostic d'ensemble pourra sembler vaine. Il est possible toutefois d'identifier un certain nombre de paramètres politiques clés qui se voient plus particulièrement affectés par ce nouvel environnement : tout d'abord la nature de l'espace public ; ensuite les modalités de la délibération collective ; enfin les formes de l'engagement citoyen.

Les mutations de l'espace public

La publication pour tous

À l'époque moderne, l'apparition de nouvelles technologies de communication s'est généralement accompagnée de l'espoir que celles-ci puissent actualiser une promesse encore inaboutie des sociétés démocratiques : la participation de tous à la vie publique. Pour Brecht déjà la radio aurait dû être « interactive » plutôt que de demeurer un médium de diffusion de masse : « La radio pourrait être le plus formidable appareil de communication qu'on puisse imaginer pour la vie publique, un énorme système de canalisation, ou plutôt, elle pourrait l'être si elle savait non seulement émettre, mais recevoir, non seulement faire écouter l'auditeur, mais le faire parler, ne pas l'isoler, mais le mettre en relation avec les autres. Il faudrait alors que la radio, abandonnant son activité de fournisseur, organise cet approvisionnement par les auditeurs eux-mêmes »¹. De ce point de vue, le numérique – et singulièrement internet – a longtemps semblé réactiver un tel idéal.

En effet, l'une des principales caractéristiques du réseau est d'être à la fois un médium de diffusion de masse, comme la radio ou la télévision, et un médium d'échanges interpersonnels, comme le téléphone. La « participation » sur internet fait encore aujourd'hui figure de pléonasme, tant cette caractéristique du réseau a été célébrée comme sa vertu majeure, depuis la messagerie électronique et les *newsgroups* des années 1970 et 1980, puis les forums, les *chats* et les jeux vidéo en ligne (MUDs) dans les années 1990, jusqu'aux blogs et enfin aux plateformes de partage de contenus et sites de réseaux sociaux associés au « web 2.0 » ou « web social » depuis 2004-2005.

Ainsi, la première et la plus évidente caractéristique du numérique est la réduction drastique des barrières à la publication : rien de plus facile aujourd'hui que de *poster* une image et un texte sur un forum, une page Facebook ou un compte Twitter depuis son téléphone portable, de partager cette publication avec un nombre restreint de contacts ou bien de la diffuser plus largement, et de répondre aux commentaires et réactions qui peuvent s'ensuivre. En théorie, de telles possibilités contribuent à élargir la sphère publique à au moins deux niveaux. D'une part, en écho aux cafés et salons qui furent l'une des matrices de l'espace public au XVIII^e siècle, elles multiplieraient les espaces de conversation où les affaires de la cité peuvent être discutées. D'autre part, elles autoriseraient les particuliers à concurrencer les « portiers » (*gatekeepers*) du débat public, c'est-à-dire ceux qui font profession de porter la parole publique, qui en contrôlent l'entrée et qui sont en mesure d'en censurer les contenus : les médias et notamment la presse.

¹ B. Brecht, « Théorie de la radio, 1927-1932 », in : *Ecrits sur la littérature et l'art 1. Sur le cinéma*, Paris, L'Arche, 1970 [1927], p. 137.

Sélectionner l'information après sa publication

On assiste en effet à un affaiblissement du système de sélection éditoriale, caractéristique de la division nette entre sphère privée et espace public, qui a longtemps structuré les démocraties libérales. Mais comme le souligne Dominique Cardon, cette « libération des subjectivités » introduit également de nouveaux modes de hiérarchisation qui font que « certaines choses *visibles* ne sont pas pour autant *publiques* »¹. Internet remplace en effet pour partie la sélection *a priori*, fondée sur l'évaluation *substantielle* et normative, par les éditeurs, des propos et contenus destinés à devenir publics, par un tri *a posteriori* qui s'appuie sur un ensemble de dispositifs d'ordre *procédural* émanant directement de l'activité des internautes eux-mêmes – agrégation de liens, métriques de *likes* et autres recommandations, mécanismes affinitaires. De nouveaux intermédiaires tels que Google et Facebook ont ainsi acquis une place centrale dans la distribution de l'information, mais le caractère d'immanence de la hiérarchisation des contributions fonde une revendication d'égalité démocratique non seulement dans l'accès à la publication mais également en ce qui concerne leur *structuration*. L'« espace public en réseau »² fut donc initialement perçu comme une manière d'en assouplir les frontières et de le décentraliser, entraînant une plus grande inclusivité et un meilleur pluralisme. Mais certaines limites importantes sont également très vite apparues.

S'agissant de l'*inclusivité*, l'un des premiers bémols apportés fut la notion de « fracture numérique » (*digital divide*), c'est-à-dire la réalisation que des inégalités existent tout d'abord dans les possibilités d'accès à l'informatique et aux réseaux, mais également dans les usages qui en sont fait et dans les compétences requises pour en maîtriser l'utilisation – et que celles-ci sont bien souvent le reflet d'inégalités socio-économiques et socio-culturelles préexistantes³. La fracture numérique s'accompagne ainsi d'une « fracture civique » dans la mesure où l'accès à l'information nécessite non seulement des compétences techniques, mais également un capital culturel préalable⁴. Cet aspect est encore accentué dans un environnement d'abondance informationnelle, où se déploie une « économie de l'attention »⁵ entraînant un recours à des techniques parfois sophistiquées de captation cognitive. L'information visant l'utilité générale est de plus en plus concurrencée par des contenus destinés à stimuler les affects : plus brefs et moins exigeants, ils cherchent avant tout à divertir, à émouvoir, voire à exciter ou à choquer.

Enfin sur le plan du *pluralisme* de l'information, une série d'objections ont également été formulées. Il a été constaté, d'une part, que les publications alternatives aux grands médias (comme certains blogs politiques très consultés) sont le plus souvent produites par une élite diplômée et proche des milieux journalistiques, et que, d'autre part, les mécanismes de sélection *a posteriori* caractéristiques d'internet ont en réalité couramment tendance à reproduire des hiérarchies existantes : par exemple, le plus célèbre des moteurs de recherche établit une *googlearchy* dominée par quelques sites fortement connectés⁶.

¹ D. Cardon, *La Démocratie Internet. Promesses et limites*, Paris, Seuil, 2010, « Chapitre 2 – L'élargissement de l'espace public ».

² Y. Benkler, *La Richesse des réseaux. Marchés et libertés à l'heure du partage social*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2009 [2006], chapitre 7.

³ Norris, *Digital Divide*, *op. cit.* ; E. Hargittai, « Second-level digital divide: mapping differences in people's online skills », *First Monday* 7, n° 4, 2001.

⁴ M.X. Delli Carpini et S. Keeter, « The Internet and an informed citizenry », in : *The Civic Web. Online Politics and Democratic Values*, dir. D.M. Anderson et M. Cornfield, Lanham, MD, Rowman & Littlefield, 2003, p. 129-153.

⁵ M.H. Goldhaber, « The attention economy and the net », *First Monday* 2, n° 4, avril 1997 ; Y. Citton (dir.), *L'Économie de l'attention. Nouvel horizon du capitalisme ?*, Paris, La Découverte, 2014.

⁶ M.S. Hindman, *The Myth of Digital Democracy*, Princeton, NJ, Princeton University Press, 2008.

Les dérives du marché de l'information

Par ailleurs, les modalités d'accès à une information plurielle ont également été interrogées, dans la mesure où les dispositifs de publication, d'indexation et de recherche sont de plus en plus calibrés en fonction des préférences de leurs utilisateurs. Au début des années 2000, le juriste et philosophe Cass Sunstein s'inquiétait déjà de la possibilité de produire des publications « sur mesure » fondées sur une « quête du semblable » (*the daily me*), qui pourrait selon lui entraîner une polarisation des opinions, une « homophilie » de communautés partageant les mêmes convictions, et finalement une « balkanisation » de l'espace public qui ne pourrait plus faire émerger de convergences vers l'intérêt général¹.

À ce titre, les mécanismes de sélection algorithmique *a posteriori* sont particulièrement scrutés, qu'il s'agisse de moteurs de recherche ou de médias sociaux. Certains dénoncent le risque de vivre dans des « bulles filtrantes » où, par exemple, un utilisateur de Google cherchant des informations sur l'Égypte au début de l'année 2011 pourrait, en fonction de son historique de recherche et donc de ses centres d'intérêt, se voir présenter des sites touristiques, tandis qu'un autre verrait au contraire apparaître les dernières nouvelles de la révolution en cours dans ce pays à ce moment². De la même manière, Facebook représente aujourd'hui une source importante de trafic pour la presse. Or les publications qui apparaissent dans le « fil d'actualités » d'un utilisateur sont sélectionnées notamment en fonction de l'intérêt et de l'« engagement » qu'elles suscitent (*likes*, commentaires, partages) parmi le cercle de ses amis. Ces caractéristiques peuvent ainsi accentuer les biais de confirmation et les phénomènes de « chambres d'écho » – ce qui peut également avoir pour effet d'amplifier la diffusion de rumeurs, la désinformation en ligne, et les manifestations d'extrême scepticisme que recouvre la notion de « complotisme »³.

Dans la période récente, le système médiatique s'est avéré vulnérable à un certain nombre de dérives, où le numérique a semblé jouer un rôle important. À cet égard, la dissémination en ligne des *fake news* (« fausses nouvelles ») au cours de l'année 2016 et lors d'échéances importantes (référendum du Brexit, élections présidentielles américaines) a constitué un tournant important, qui a semblé contribuer à faire basculer les représentations collectives vers une ère de « post-vérité ». Le numérique participe en effet à radicaliser l'idée libérale d'un espace public appréhendé comme un vaste marché des idées⁴, où la vérité est la simple résultante d'une mise en concurrence des informations. L'espace public numérique, organisé avant tout en vertu des principes d'une « économie de l'attention » largement financée par la publicité et tributaire de grandes plateformes d'intermédiation (Google, Facebook), est dominé par des dynamiques de circulation de l'information favorisant les contenus sensationnalistes, qu'ils soient factuellement établis ou non, qui « attirent les clics » (*clickbait*)⁵. Leur viralité peut en outre être artificiellement

¹ C.R. Sunstein, *Republic.com*, Princeton, NJ, Princeton University Press, 2001.

² E. Pariser, *The Filter Bubble. What the Internet Is Hiding from You*, New York, Penguin Press, 2011.

³ M. Del Vicario et al., « The spreading of misinformation online », *PNAS – Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America* 113, n° 3, 19 janvier 2016.

⁴ Cette notion est entérinée dans le droit américain à travers un avis célèbre prononcé par le juge Oliver Wendel Holmes, contre une décision de la Cour suprême américaine condamnant des militants pour avoir distribué des tracts prosoviétiques pendant la guerre – *Abrams vs. United States*, 250 U.S. 616 (1919).

⁵ W. Audureau, « Internet, un libre marché des idées qui peut facilement dérailler », *Le Monde.fr*, 2 février 2017. Compte-rendu d'une intervention de l'auteur de ces lignes dans le cadre du séminaire « Étudier les cultures du numérique » à l'EHESP.

accrue en recourant à des « travailleurs du clic » payés à la tâche¹ ou grâce à la création de faux comptes sur les médias sociaux (*bots*) automatisant la diffusion de contenus².

Moyennant finances, l'espace public numérique est donc également perméable à des stratégies de propagande populiste, qui contribuent à déstabiliser les démocraties libérales. Cependant, au-delà du fait qu'il est délicat d'apporter une définition satisfaisante des *fake news* (afin de les neutraliser techniquement), leur circulation témoigne de difficultés plus profondes à prendre en compte les dimensions proprement *idéologiques* des discours en circulation ainsi que l'accroissement des clivages sociaux-économiques. En outre, dans un environnement caractérisé par la complexité et la fragmentation de l'information, les discours totalisants qui proposent un récit cohérent du devenir collectif – au prix de simplifications inévitables – trouvent des relais importants.

Une transparence accrue, volontaire ou forcée

Enfin, l'espace public est désormais devenu plus poreux par un aspect capital. En effet, le numérique modifie en profondeur la capacité à se procurer et à diffuser des informations autrefois difficilement accessibles, ou qu'il pouvait être problématique de publier. Il peut s'agir de la mise à disposition volontaire de données administratives dans une démarche d'ouverture des données publiques (*open data*), mais aussi d'informations confidentielles détenues par des institutions ou des organisations qui ont été « fuitées » par des lanceurs d'alerte. Cette forme d'action a d'abord été spectaculairement incarnée par l'organisation WikiLeaks, fondée en 2006 et qui a notamment divulgué au cours de l'année 2010 d'importantes quantités de données liées à l'engagement militaire américain en Afghanistan et en Iraq, ainsi que des télégrammes diplomatiques du Département d'État, en partenariat avec un consortium de grands médias internationaux. En 2013, une autre « fuite massive » de documents fut orchestrée par un employé de la CIA et de la NSA, Edward Snowden, révélant les détails des programmes d'interception des télécommunications à grande échelle mis en place par les États-Unis et la Grande-Bretagne.

Dans les deux cas, Assange comme Snowden ont indiqué avoir agi en conformité avec l'esprit de la Constitution américaine, dans l'intérêt du public et afin de rétablir les bases d'une démocratie qu'ils estiment dévoyée par l'extension et les abus du secret d'État. La transparence, ici, est classiquement invoquée comme garante d'une démocratie plus vertueuse. Cependant, internet est également le théâtre de bien d'autres types de fuites de documents, dont la pertinence pour l'intérêt général peut sembler plus limitée. Par définition, les fuites sont peu contrôlables, et peuvent donc concerner des individus privés ou des organisations qui deviennent des cibles pour des raisons plus intéressées, voire malveillantes. La correspondance de John Podesta, directeur de campagne d'Hillary Clinton, a par exemple également été versée dans l'espace public par WikiLeaks, vraisemblablement suite à une intrusion informatique, ce qui a largement déstabilisé la candidate démocrate³.

Ainsi la production, la collecte et la diffusion de données de différents ordres doivent-ils désormais être compris comme faisant partie intégrante de l'univers

¹ A.A. Casilli, « Qui a fait élire Trump ? Pas les algorithmes, mais des millions de "tâcherons du clic" sous-payés », *Casilli.fr*, 17 novembre 2016.

² P.N. Howard *et al.*, « Junk news and bots during the U.S. election: what were Michigan voters sharing over Twitter? », *PoliticalBots.org*, Data Memo 2017.1, Oxford Internet Institute project on Computational Propaganda, 26 mars 2017.

³ J. Zittrain, « Mass hacks of private emails aren't whistleblowing, they're at odds with it », *JustSecurity.org*, 19 octobre 2016.

informationnel que le numérique a contribué à façonner. Les structures de pouvoir sont redéfinies en fonction d'équilibres qui relèvent d'une économie politique de l'information¹.

L'organisation de la parole en ligne

Le numérique au service d'une démocratie plus dialogique ?

Face au décuplement de l'activité de publication, de nombreux travaux ont par ailleurs entrepris d'évaluer internet à l'aune d'une conception habermassienne de la démocratie, selon laquelle l'organisation de la vie en commun devrait être le fruit d'une discussion argumentée, rationnelle et orientée vers la recherche de consensus². Il a donc été question de mesurer la « qualité délibérative » et l'« inclusivité » des échanges sur le réseau³, ainsi que leurs effets sur les institutions représentatives⁴.

Certaines spécificités de la confrontation en ligne des opinions ont semblé conforter cette approche : abaissement des barrières économiques mais également sociologiques à la publication, interactivité des échanges, autorégulation des discussions, hétérogénéité des participants, recours à l'anonymat ou au pseudonymat permettant d'atténuer les « marqueurs sociaux » (de genre, de classe etc.) et assurant une certaine protection contre la censure. Cependant, de nombreuses difficultés ont également été mises en évidence. La première renvoie à la « fracture numérique » déjà mentionnée, en vertu de laquelle des catégories entières de citoyens se voient d'emblée écartés des discussions en ligne, ou dont les différences (d'éducation, de genre, ethno-raciales etc.) transparaissent malgré tout dans les échanges, ce qui entraîne non seulement des formes de discrimination mais également dans certains cas des campagnes de harcèlement⁵.

La seconde série de difficultés fut identifiée dès les années 1980, dans le contexte de l'analyse psycho-sociologique de la « communication médiatisée par ordinateur »⁶. Celle-ci a trait aux carences argumentatives, aux jeux rhétoriques, à la domination d'un petit nombre de contributeurs, aux stratégies de « présentation de soi », ou encore aux effets complexes de la psychologie de groupe. Bien entendu, ces problèmes ne sont pas spécifiques aux interactions en ligne, mais peuvent y être aggravés. En particulier, il a très tôt été remarqué que les discussions en ligne sont bien souvent caractérisées par les *flame wars*, ces échanges « au lance-flamme » où fleurissent l'invective et la disqualification de l'autre⁷.

L'expression en ligne a aussi été dépréciée d'un point de vue habermassien en vertu de sa nature « auto-centrée » voire « narcissique », tournée vers la reconnaissance de soi plutôt que vers l'intérêt général, et en grande partie « colonisée » par la sphère marchande et

¹ B. Loveluck, « Vers une économie politique des données : le pouvoir à l'aune des *data* », in : *Open Data et Big Data. Nouveaux défis pour la vie privée*, dir. D. Bourcier et P. De Filippi, Paris, Mare & Martin, 2016, p. 245-262. Voir également B. Loveluck, *Réseaux, libertés et contrôle. Une généalogie politique d'internet*, Paris, Armand Colin, 2015.

² J. Habermas, *Droit et Démocratie. Entre faits et normes*, Paris, Gallimard, 1997 [1992].

³ P.M. Shane (dir.), *Democracy Online. The Prospects for Political Renewal Through the Internet*, New York, Routledge, 2004.

⁴ S. Coleman et J.G. Blumler, *The Internet and Democratic Citizenship. Theory, Practice and Policy*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009.

⁵ D.K. Citron, *Hate Crimes in Cyberspace*, Cambridge, MA and London, Harvard University Press, 2014.

⁶ S. Kiesler, J. Siegel et T.W. McGuire, « Social psychological aspects of computer-mediated communication », *American Psychologist* 39, n° 10, octobre 1984 ; M. Lea (dir.), *Contexts of Computer-Mediated Communication*, New York, Harvester Wheatsheaf, 1992.

⁷ M. Lea et al., « 'Flaming' in computer-mediated communication: observations, explanations, implications », in : *Contexts of Computer-Mediated Communication, op. cit.*, p. 89-112.

les intérêts privés¹. De tels constats ont même entraîné des efforts pour construire des outils techniques et des dispositifs permettant de réduire ces jeux de pouvoir et de mettre explicitement en œuvre des forums de discussion qui soient plus conformes à la « situation idéale de parole » telle que l'envisage Habermas².

Malgré ces écueils, il a également été souligné que se déploient aussi dans les discussions sur internet une certaine virtuosité rhétorique, une liberté de ton, des opportunités inédites de prise de parole pour des individus normalement peu enclins à participer, ainsi qu'une diversité de points de vue – y compris de manière impromptue, sur les sites qui ne sont pas explicitement dédiés au débat politique³. La spécificité de l'échange en ligne, à la fois dans son ouverture et dans ses dérives, s'incarne ainsi dans la figure du *troll*, cet agent provocateur qui vient déstabiliser la dynamique d'une discussion et le caractère policé des échanges, mais permet également de questionner la « pensée de groupe » et le poids de la norme sociale – lorsque la recherche de consensus verse dans l'unanimité et le conformisme⁴.

Les formes renouvelées du débat public

Ces différents constats n'ont donc pas permis de déterminer de façon univoque les apports d'internet pour la délibération, et ont plutôt entraîné un déplacement du questionnement : de la conformité d'internet à un idéal normatif de la discussion et de l'espace public, les interrogations se sont portées sur la nature même de la discussion et de l'espace public dans le contexte d'internet, et des manières de repenser la politique à partir de là. La « fragmentation des cyberpublics » ne témoignerait pas d'une faillite à établir un consensus, mais pourrait aussi être le signe d'une vivacité agonistique⁵. En outre, des échanges d'ordre politique se tiennent dans des cadres ou « espaces tiers » qui n'appartiennent pas à la sphère privée, mais qui ne se définissent pas non plus explicitement comme politiques : forums dédiés aux loisirs, espaces de commentaires de vidéos sur YouTube, ou encore plateformes de jeux en ligne⁶.

L'analyse de la prise de parole en ligne a donc cherché à rendre compte de la diversité des modes d'intervention dans le débat public rendus possibles par internet, dans le cadre d'une plus grande porosité entre « savoirs experts » et « savoirs profanes », si nécessaire en bousculant les exigences de la démocratie délibérative. L'accent a été mis sur la *pluralité* des publics en présence plutôt que sur l'unicité de la sphère publique, ainsi que sur les *processus* par lesquels ils se forment en fonction du contexte socio-technique des échanges. Ainsi « l'orientation des discussions n'est pas spontanément délibérative ou conflictuelle » ; elle

¹ L. Dahlberg, « The corporate colonization of online attention and the marginalization of critical communication? », *Journal of Communication Inquiry* 29, n° 2, avril 2005.

² Voir par exemple M.S.H. Heng et A. de Moor, « From Habermas's communicative theory to practice on the internet », *Information Systems Journal* 13, n° 4, 2003, ainsi que les contributions à T. Davies et S.P. Gangadharan (dir.), *Online Deliberation. Design, Research, and Practice*, Chicago, IL, University of Chicago Press, 2009.

³ N.W. Jankowski et M. van Selm, « The promise and practice of public debate in cyberspace », in : *Digital Democracy. Issues of Theory and Practice*, dir. K.L. Hacker et J. van Dijk, London, Sage, 2000, p. 149-165 ; Z. Papacharissi, « Democracy online: civility, politeness, and the democratic potential of online political discussion groups », *New Media & Society* 6, n° 2, avril 2004.

⁴ A.A. Casilli, « Pour une sociologie du #troll », *Casilli.fr*, 24 mars 2012 ; W. Phillips, *This Is Why We Can't Have Nice Things. Mapping the Relationship Between Online Trolling and Mainstream Culture*, Cambridge, MA, MIT Press, 2015.

⁵ L. Dahlberg, « Rethinking the fragmentation of the cyberpublic: from consensus to contestation », *New Media & Society* 9, n° 5, octobre 2007.

⁶ S. Wright, « Politics as usual? Revolution, normalization and a new agenda for online deliberation », *New Media & Society* 14, n° 2, mars 2012.

est « liée au cadre et aux objectifs du dispositif mais aussi au rôle des modérateurs »¹. Pour qualifier les interactions sur le réseau, il faut donc tenir compte des spécificités techniques mais également procédurales au sein desquelles la discussion s'exerce sur internet : nature de l'interface et de l'architecture technique, modération humaine des discussions ou non, anonymat ou pas, possibilité de signaler des contenus « inappropriés » ou illicites, échange en direct ou asynchrone, diversité des modes de prise de parole (publique, semi-publique ou privée) etc. Il faut également s'intéresser aux dynamiques sociales propres à chaque « communauté » qui se déploie sur une plateforme donnée ou qui mobilise une palette spécifique d'outils de communication.

De nombreux forums sont peu modérés et peu structurés, et visent avant tout à perdurer en tant qu'espaces d'interactions (ce qui suppose malgré tout la mise en place de règles minimales de cadrage des interactions). À l'autre extrémité du spectre, un projet tel que Wikipédia poursuit des objectifs démocratiques au sens fort, et à au moins deux niveaux. En tant que projet encyclopédique, il s'agit d'abord de contribuer à un idéal de diffusion des connaissances. Mais il s'agit également d'établir ces connaissances en respectant des normes démocratiques poussées, puisque cette encyclopédie « collaborative » est ouverte à tous ceux qui souhaitent y contribuer, et qu'elle est régie avant tout par des procédures rationnelles-légales visant à encadrer la « concurrence des points de vue » et réguler les échanges. Ces procédures permettent non seulement de définir quels types de contenus seront acceptés, mais également d'arbitrer entre les prises de paroles lors de conflits éditoriaux en évitant autant que possible tout jugement substantiel sur les contenus et leurs auteurs².

Malgré des négociations parfois acharnées pour faire prévaloir un point de vue³, des disputes qui peuvent entraîner des formes d'intervention plus autoritaires, ainsi qu'une bureaucratisation rampante qui confère un pouvoir parfois excessif à une minorité de participants très impliqués et maîtrisant mieux les règles, Wikipédia se présente ainsi comme une expérience d'auto-gouvernement originale, dont le succès témoigne des possibilités inédites offertes par le numérique.

Numérique et participation politique

Les mobilisations en réseau, entre horizontalisation et réaffirmation identitaire

Une autre dimension cruciale de la vie démocratique est la capacité des citoyens à se mobiliser, à s'associer et à militer en faveur d'une cause spécifique (plaidoyer), à des fins de contestation sociale, ou encore pour soutenir un parti ou un candidat lors d'une élection. De ce point de vue, comme c'est le cas s'agissant de la propension à s'informer, à publier ou à participer aux discussions, une « fracture civique » est également manifeste : ceux qui s'engagent le plus en ligne sont déjà les plus engagés hors ligne, et le numérique ne fait qu'accentuer ces différences.

On pourra cependant faire valoir que si les formes traditionnelles de la participation politique ne sont pas régénérées par le numérique, c'est que ce dernier s'inscrit dans une

¹ F. Greffet et S. Wojcik, « Parler politique en ligne. Une revue des travaux français et anglo-saxons », *Réseaux*, n° 150, 2008.

² D. Cardon et J. Levrel, « La vigilance participative. Une interprétation de la gouvernance de Wikipédia », *Réseaux*, n° 154, 2009.

³ N. Auray, M. Hurault-Plantet, C. Poudat et B. Jacquemin, « La négociation des points de vue. Une cartographie sociale des conflits et des querelles dans le Wikipédia francophone », *Réseaux*, n° 154, 2009.

tendance plus générale, où la participation se tient de plus en plus *en dehors* des cadres contraignants et parfois délégitimés de la politique institutionnelle : affaiblissement des engagements partisans, perte d'influence des partis politiques et des syndicats, développement de l'abstention électorale. Les dispositifs numériques accompagnent ainsi les modalités contemporaines de formation des communautés politiques. Celles-ci se constituent de moins en moins en fonction d'orientations préalables et de solidarités établies, mais plutôt dans le cours de l'action et sur une base pragmatique, à l'épreuve de « problèmes » (*issues*) spécifiques autour desquels les acteurs s'agrègent¹.

Le numérique ouvre ainsi de nouvelles possibilités de mobilisation politique à travers des formes d'organisation plus décentralisées. Pour W. Lance Bennett, une « logique de l'action connective » vient compléter les analyses classiques en termes d'action collective, et permet de mieux comprendre certains mouvements sociaux récents tels que les « indignés » espagnols ou encore *Occupy Wall Street*². L'action connective se caractérise par des formes lâches de coordination, une absence de « centre », une dynamique fondée sur l'expression individuelle, et une capacité à l'auto-organisation. Des collectifs aux contours mouvants ou « publics en réseau » peuvent ainsi se former par agrégation des prises de paroles, parfois par l'utilisation d'un simple mot-clé commun (ou *hashtag*) sur les médias sociaux. Des travaux récents insistent cependant sur le rôle subtil de *leadership* exercé à différents niveaux d'intermédiation, tels que par exemple l'administration de pages Facebook ou de comptes Twitter³.

Inversement, le numérique peut également venir renforcer la personnalisation de la politique sur une base charismatique, comme en témoigne le succès de la campagne numérique de Jean-Luc Mélenchon lors des élections présidentielles de 2017. En eux-mêmes, ces nouveaux répertoires d'action et ces canaux de communication parallèles aux grands médias n'assurent pas mécaniquement un renforcement de la démocratie. En effet, ils peuvent tout aussi bien en creuser certaines vulnérabilités telles que le populisme⁴, voire même constituer une ressource pour des mouvements qui n'adhèrent pas aux valeurs démocratiques⁵. Le déploiement de l'extrême-droite américaine en ligne (*alt-right*, qui épouse largement les thèses du suprémacisme blanc) en faveur de Donald Trump lors de la récente campagne présidentielle américaine a ainsi montré l'efficacité avec laquelle des mobilisations numériques pouvaient être mises au service d'idéologies anti-démocratiques, et venir conforter avant tout l'affirmation identitaire.

De manière générale, jusqu'à récemment l'enjeu de l'identité collective a été négligé dans l'étude des mouvements sociaux contestataires en ligne⁶. En vertu de ses origines libérales-libertaires, la « culture numérique » est portée vers la critique des institutions

¹ N. Marres, « Net-work is format work: issue networks and the sites of civil society politics », in : *Reformatting Politics. Information Technology and Global Civil Society*, dir. J. Dean, J.W. Anderson et G. Lovink, New York and London, Routledge, 2006, p. 3-17.

² W.L. Bennett et A. Segerberg, *The Logic of Connective Action. Digital Media and the Personalization of Contentious Politics*, New York and Cambridge, Cambridge University Press, 2013.

³ T. Poell, R. Abdulla, B. Rieder, R. Woltering et L. Zack, « Protest leadership in the age of social media », *Information, Communication & Society* 19, n° 7, 2016.

⁴ P. Gerbaudo, « Populism 2.0: social media activism, the generic internet user and interactive direct democracy », in : *Social Media, Politics and the State. Protests, Revolutions, Riots, Crime and Policing in the Age of Facebook, Twitter and YouTube*, dir. D. Trottier et C. Fuchs, London, Routledge, 2014, p. 67-87.

⁵ M. Caiani et L. Parenti, « Extreme right organizations and online politics: a comparative analysis of five Western democracies », in : *Politics and the Internet in Comparative Context. Views from the Cloud*, dir. P. Nixon, D. Mercea et R. Rawal, London and New York, Routledge, 2013, p. 135-153.

⁶ P. Gerbaudo et E. Treré, « In search of the 'we' of social media activism », *Information, Communication & Society* 18, n° 8, 2015.

collectives et de leurs représentants. Or les médias sociaux, organisés autour de l'expression individuelle et producteurs de contre-discours, peuvent catalyser la formation de foules d'individus désaffiliés en butte aux institutions existantes, défiants vis-à-vis des élites dirigeantes, et en quête de leaders et de signifiants communs alternatifs, auxquels ils seront en mesure de s'identifier : la circulation virale d'images et de messages simplifiés, parfois réappropriés et modifiés sous forme de *mèmes*¹, peut alors être l'expression de cette identification collective.

D'un autre côté, en tant qu'instrument de contestation dans le cadre d'une « démocratie de surveillance »², internet peut certes permettre de décupler la « vigilance critique » à l'égard des représentants et décisionnaires politiques. La dimension pétitionnaire a par exemple été rendue plus accessible, avec une plateforme telle que Change.org qui a permis de collecter près de 1,4 million de signatures contre la « loi travail » en 2016 en France³. Mais dans le même temps, il a été souligné que la facilité de rejoindre une pétition a en partie démonétisé ce mode d'action, et plus généralement que les mouvements d'indignation collective s'accompagnent d'un « activisme du clic » (*clicktivism* ou *slacktivism*) autorisant l'adoption peu coûteuse de simples postures morales, peu efficaces politiquement.

Cependant, la participation médiée par le numérique ne se limite pas à cette seule dimension de contestation plus ou moins engagée, et de nombreuses expérimentations visent aussi à renouveler les formes de la représentation politique. Les initiatives réunies sous l'étiquette de *civic tech* recouvrent des dispositifs qui visent à élargir les possibilités de participation citoyenne à l'échelle locale ou nationale. Certaines plateformes ont ainsi pour objectif de faciliter la prise de décision collective décentralisée (comme Loomio, issue du mouvement *Occupy* et également utilisé par Podemos en Espagne), de soumettre et voter des politiques publiques (à l'aide par exemple de la plateforme DemocracyOS) voire de mettre en œuvre des expériences de « co-création législative » (telles que les promeut l'association Open Law). L'objectif parfois revendiqué étant ainsi d'établir une « démocratie liquide »⁴ organisée autour de principes de *délégation* plutôt que de représentation – bien que l'utilisation de ces technologies demeure pour l'instant marginale.

Le pilotage des campagnes électorales à l'aune numérique

Le numérique a également transformé pour partie la manière de conduire des campagnes électorales, comme l'a notamment montré Barack Obama lors des élections présidentielles américaines de 2008. Sa campagne s'est attachée à stimuler les « conversations » sur le réseau et à valoriser les contributions spontanées émanant des sympathisants, mais a également systématisé la collecte et le traitement de données afin d'en rationaliser le fonctionnement. Elle fut la première à véritablement « décloisonner » internet et les terrains traditionnels (porte-à-porte, meetings, grands médias), en intégrant le numérique dans l'organisation générale de la campagne. Elle a été marquée par une mobilisation sur une base charismatique, mais couplée avec une gestion serrée d'outils venus du marketing, qui ont été encore perfectionnés lors de la campagne de réélection du candidat en 2012. Daniel

¹ R.M. Milner, *The World Made Meme. Public Conversations and Participatory Media*, Cambridge, MA and London, MIT Press, 2016.

² P. Rosanvallon, *La Contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, Paris, Seuil, 2006.

³ R. Badouard, « #LoiTravail : que peuvent les mobilisations en ligne ? », *The Conversation*, 23 mars 2016.

⁴ A. Renault, « Démocratie liquide », in : *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, dir. I. Casillo et J.-M. Fourniau, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013.

Kreiss qualifie cette approche de « management computationnel », tournée vers des objectifs précis : obtenir des emails, ensuite des dons, puis une implication militante... et enfin des votes¹. À chaque étape de la campagne, il a été possible de mesurer précisément le niveau d'implication des sympathisants, de catégoriser précisément les électeurs, et d'adapter la forme et le contenu des messages en conséquence.

Ces pratiques, possibles avant tout dans le contexte américain, qui se caractérise à la fois par le démarchage et le « maillage » de terrain (*canvassing*) ainsi que la disponibilité d'une grande quantité d'informations sur les électeurs, interrogent vivement sur l'utilisation qui est faite des données personnelles dans un contexte démocratique. Les travaux de Philip Howard ont mis en avant les manières dont la communication politique et le « micro-ciblage » des électeurs par les partis politiques mais également les associations, groupes d'intérêt et ONG sont de plus en plus fins et sophistiqués, conduisant à ce qu'il appelle un « citoyen géré » (*managed citizen*)². Pour Zeynep Tufekci, le fait de collecter de plus en plus de données, sous une forme davantage individualisée, et de manière toujours plus discrète, conduit à de très fortes asymétries d'information³. En outre, il permet aux candidats d'adapter finement leurs messages, et de mettre l'accent sur les points les plus clivants de leurs discours en ne les dirigeant qu'à certaines sous-catégories de leur électorat – les aidant ainsi à esquiver la contrainte de devoir rassembler une part aussi large que possible de cet électorat. Ces techniques semblent ainsi renouveler le risque d'une « ingénierie du consentement » – inhérente à la démocratie selon le « père des relations publiques » Edward Bernays, mais fondée sur la manipulation subtile des publics⁴.

D'autres auteurs, cependant, ont souligné que la modélisation de l'électorat demeure assez classique, dans la mesure où l'utilisation de masse de données personnelles s'avère complexe et que leur pouvoir prédictif n'est pas déterminant dans ce contexte⁵. Ainsi après l'élection de Donald Trump, Daniel Kreiss a-t-il affirmé que « les données ne font pas l'élection » – et que Hillary Clinton disposait d'ailleurs de beaucoup plus d'informations et de capacités de traitement et d'analyse que son rival. De nombreux autres facteurs doivent ainsi être pris en compte, qui relèvent de l'analyse politique classique, tels que le degré de polarisation partisane, la légitimité des candidats, la couverture et le cadrage médiatique... et surtout la capacité de mobilisation effective des électeurs.

Si le numérique modifie substantiellement les conditions d'exercice de la démocratie, ces transformations n'ont donc rien d'univoque. D'une part, le numérique ne modifie pas les asymétries structurelles de l'intérêt pour la chose publique et de l'engagement politique, fondées sur des clivages d'ordre sociaux, économiques et culturels. D'autre part, s'il

¹ D. Kreiss, *Taking Our Country Back. The Crafting of Networked Politics from Howard Dean to Barack Obama*, Oxford and New York, Oxford University Press, 2012. Voir également D. Kreiss, *Prototype Politics. Technology-Intensive Campaigning and the Data of Democracy*, Oxford and New York, Oxford University Press, 2016.

² P.N. Howard, *New Media Campaigns and the Managed Citizen*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006.

³ Z. Tufekci, « Engineering the public: big data, surveillance and computational politics », *First Monday* 19, n° 7, 2014.

⁴ E.L. Bernays, « The engineering of consent », *The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science* 250, 1947.

⁵ E.D. Hersh, *Hacking the Electorate. How Campaigns Perceive Voters*, Cambridge and New York, Cambridge University Press, 2015.

contribue à changer l'articulation public/privé, les conséquences de ce changement sont très ambivalentes.

De manière générale, la prise sur les processus décisionnels de la démocratie représentative ne se trouve pas nécessairement renforcée par le numérique. Le citoyen a en effet plus facilement accès à de grandes quantités d'information, peut lui-même publier sans peine et échanger sur les sujets qu'il considère importants, et les ressources disponibles pour qu'il s'engage et qu'il mobilise d'autres acteurs sont à sa portée immédiate. En retour cependant, ce même citoyen n'est pas toujours plus armé pour effectuer des tris pertinents dans les masses d'information à disposition ; il n'échappe pas non plus aux dimensions conflictuelles du débat public, qui par certains aspects se trouvent exacerbées ; enfin, la capacité à se mobiliser par le numérique ne garantit en rien une plus grande pertinence de ces mobilisations, ni une meilleure efficacité pour affecter les processus décisionnels. De telles mobilisations peuvent en outre tout à fait poursuivre des objectifs anti-démocratiques. Ainsi, loin d'être ce levier évident d'un approfondissement démocratique, le numérique nous oblige à en reconsidérer attentivement chacune des dimensions.

Bibliographie

AUDUREAU, William, « Internet, un libre marché des idées qui peut facilement dérailler », *Le Monde.fr*, 2 février 2017.

AURAY, Nicolas, HURAUULT-PLANTET, Martine, POUDAT, Céline, JACQUEMIN, Bernard, « La négociation des points de vue. Une cartographie sociale des conflits et des querelles dans le Wikipédia francophone », *Réseaux*, 2009, n° 154, p. 15-50.

BADOUARD, Romain, « #LoiTravail : que peuvent les mobilisations en ligne ? », *The Conversation*, 23 mars 2016.

BENKLER, Yochai, *La Richesse des réseaux. Marchés et libertés à l'heure du partage social* (2006), Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2009.

BENNETT, W. Lance, SEGERBERG, Alexandra, *The Logic of Connective Action. Digital Media and the Personalization of Contentious Politics*, New York and Cambridge, Cambridge University Press, 2013.

BERNAYS, Edward L., "The Engineering of Consent", *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 250, 1947, p. 113-120.

BRECHT, Bertold, « Théorie de la radio, 1927-1932 », in *Écrits sur la littérature et l'art 1. Sur le cinéma* (1927), Paris, L'Arche, 1970.

CAIANI, Manuela, PARENTI, Linda, "Extreme Right Organizations and Online Politics: A Comparative Analysis of Five Western Democracies", in NIXON, Paul, MERCEA, Dan, RAWAL, Rajash, (eds.), *Politics and the Internet in Comparative Context. Views from the Cloud*, London and New York, Routledge, 2013, p. 135-153.

- CARDON, Dominique, LEVREL, Julien, « La vigilance participative. Une interprétation de la gouvernance de Wikipédia », *Réseaux*, 2009, n° 154, p. 51-89.
- CARDON, Dominique, *La Démocratie Internet. Promesses et limites*, Paris, Seuil, 2010.
- CASILLI, Antonio A., « Pour une sociologie du #troll », *Casilli.fr*, 24 mars 2012.
- CASILLI, Antonio A., « Qui a fait élire Trump ? Pas les algorithmes, mais des millions de “tâcherons du clic” sous-payés », *Casilli.fr*, 17 novembre 2016.
- CITRON, Danielle Keats, *Hate Crimes in Cyberspace*, Cambridge, MA and London, Harvard University Press, 2014.
- CITTON, Yves (dir.), *L'Économie de l'attention. Nouvel horizon du capitalisme ?*, Paris, La Découverte, 2014.
- COLEMAN, Stephen, BLUMLER, Jay G., *The Internet and Democratic Citizenship. Theory, Practice and Policy*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009.
- DAHLBERG, Lincoln, “The Corporate Colonization of Online Attention and the Marginalization of Critical Communication”, *Journal of Communication Inquiry*, vol. 29, n° 2, avril 2005, p. 160-180.
- DAHLBERG, Lincoln, “Rethinking the Fragmentation of the Cyberpublic: From Consensus to Contestation”, *New Media & Society*, vol. 9, n° 5, octobre 2007, p. 827-847.
- DAVIES, Todd, GANGADHARAN, Seeta Peña, (eds.), *Online Deliberation. Design, Research, and Practice*, Chicago, IL, University of Chicago Press, 2009.
- DELLI CARPINI, Michael X., KEETER, Scott, “The Internet and an Informed Citizenry”, in ANDERSON, David M., CORNFIELD, Michael, *The Civic Web. Online Politics and Democratic Values*, Lanham, MD, Rowman & Littlefield, 2003, p. 129-153.
- DEL VICARIO, Michela, *et al.*, “The Spreading of Misinformation Online”, *PNAS – Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*, vol. 113, n° 3, janvier 2016, p. 554-559.
- GERBAUDO, Paolo, “Populism 2.0: Social Media Activism, the Generic Internet User and Interactive Direct Democracy”, in TROTTIER, Daniel, FUCHS, Christian, (eds.), *Social Media, Politics and the State. Protests, Revolutions, Riots, Crime and Policing in the Age of Facebook, Twitter and YouTube*, London, Routledge, 2014, p. 67-87.
- GERBAUDO, Paolo, TRERÉ, Emiliano, “In Search of the ‘We’ of Social Media Activism”, *Information, Communication & Society*, vol. 18, n° 8, 2015, p. 865-871.
- GOLDHABER, Michael H., “The Attention Economy and the Net”, *First Monday* vol. 2, n° 4, avril 1997.
- GREFFET, Fabienne, WOJCIK, Stéphanie, « Parler politique en ligne. Une revue des travaux français et anglo-saxons », *Réseaux*, n° 150, 2008, p. 19-50.
- HABERMAS, Jürgen, *Droit et Démocratie. Entre faits et normes* (1992), Paris, Gallimard, 1997.
- HARGITTAI, Eszter, “Second-Level Digital Divide: Mapping Differences in People’s Online Skills”, *First Monday*, vol. 7, n° 4, avril 2002.
- HENG, Michael S. H., MOOR, Aldo de, “From Habermas’s Communicative Theory to Practice on the Internet”, *Information Systems Journal* vol. 13, n° 4, 2003, p. 331-352.

- HERSH, Eitan, *Hacking the Electorate. How Campaigns Perceive Voters*, Cambridge and New York, Cambridge University Press, 2015.
- HINDMAN, Matthew, *The Myth of Digital Democracy*, Princeton, NJ, Princeton University Press, 2008.
- HOWARD, Philip N., *New Media Campaigns and the Managed Citizen*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006.
- HOWARD, Philip N., et al., “Junk News and Bots During the U.S. Election: What were Michigan Voters Sharing over Twitter?”, *PoliticalBots.org*, Data Memo 2017.1, Oxford Internet Institute project on Computational Propaganda, 26 mars 2017.
- JANKOWSKI, Nicholas W., SELM, Martine van, “The Promise and Practice of Public Debate in Cyberspace”, in HACKER, Kenneth, DIJK, Jan van, (eds.), *Digital Democracy. Issues of Theory and Practice*, London, Sage, 2000, p. 149-165.
- KIESLER, Sara, SIEGEL, Jane, MCGUIRE, Timothy W., “Social Psychological Aspects of Computer-Mediated Communication”, *American Psychologist* vol. 39, n° 10, octobre 1984, p. 1123-1134.
- KREISS, Daniel, *Taking Our Country Back. The Crafting of Networked Politics from Howard Dean to Barack Obama*, Oxford and New York, Oxford University Press, 2012.
- KREISS, Daniel, *Prototype Politics. Technology-Intensive Campaigning and the Data of Democracy*, Oxford and New York, Oxford University Press, 2016.
- LOVELUCK, Benjamin, *Réseaux, libertés et contrôle. Une généalogie politique d'internet*, Paris, Armand Colin, 2015.
- LOVELUCK, Benjamin, « Vers une économie politique des données : le pouvoir à l'aune des data », in Bourcier, Danièle, Filippi, Primavera de, (dir.), *Open Data et Big Data. Nouveaux défis pour la vie privée*, Paris, Mare & Martin, 2016, p. 245-262.
- MARGOLIS, Michael, RESNICK, David K., *Politics As Usual. The Cyberspace “Revolution”*, Thousand Oaks, CA, Sage, 2000.
- MARRES, Noortje, “Net-Work is Format Work: Issue Networks and the Sites of Civil Society Politics”, in DEAN, Jodi, ANDERSON, Jon W., LOVINK, Geert, (eds.), *Reformatting Politics. Information Technology and Global Civil Society*, New York and London, Routledge, 2006, p. 3-17.
- MARTIN, Lea, (ed.), *Contexts of Computer-Mediated Communication*, New York, Harvester Wheatsheaf, 1992.
- MARTIN, Lea, et al., “‘Flaming’ in Computer-Mediated Communication: Observations, Explanations, Implications”, in MARTIN, Lea, (ed.), *Contexts of Computer-Mediated Communication*, New York, Harvester Wheatsheaf, 1992, p. 89-112.
- MILNER, Ryan M., *The World Made Meme. Public Conversations and Participatory Media*, Cambridge, MA and London, MIT Press, 2016.
- NORRIS, Pippa, *Digital Divide. Civic Engagement, Information Poverty, and the Internet Worldwide*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001
- NORRIS, Pippa, “Preaching to the Converted? Pluralism, Participation and Party Websites”, *Party Politics*, vol. 9, n° 1, 2003, p. 7-31.

- PAPACHARISSI, Zizi A., “Democracy Online: Civility, Politeness, and the Democratic Potential of Online Political Discussion Groups”, *New Media & Society* vol. 6, n° 2, avril 2004, p. 259-283.
- PARISER, Eli, *The Filter Bubble. What the Internet Is Hiding from You*, New York, Penguin Press, 2011.
- PHILLIPS, Whitney, *This Is Why We Can't Have Nice Things. Mapping the Relationship Between Online Trolling and Mainstream Culture*, Cambridge, MA, MIT Press, 2015.
- POELL, Thomas, ABDULLA, Rasha, RIEDER, Bernhard, WOLTERING, Robbert, ZACK, Liesbeth, “Protest Leadership in the Age of Social Media”, *Information, Communication & Society*, vol. 19, n° 7, 2016, p. 994-1014.
- RENAULT, Arthur, « Démocratie liquide », in Casillo, Ilaria, (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013.
- ROSANVALLON, Pierre, *La Contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, Paris, Seuil, 2006.
- SHANE, Peter M., (ed.), *Democracy Online. The Prospects for Political Renewal Through the Internet*, New York, Routledge, 2004.
- SUNSTEIN, Cass R., *Republic.com*, Princeton, NJ, Princeton University Press, 2001.
- TUFEKCI, Zeynep, “Engineering the Public: Big Data, Surveillance and Computational Politics”, *First Monday*, vol. 19, n° 7, 2014.
- VEDEL, Thierry, « L'idée de démocratie électronique. Origines, visions, questions », in Perrineau, Pascal (dir.), *Le Désenchantement démocratique*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2003, p. 243-266.
- WRIGHT, Scott, “Politics as Usual? Revolution, Normalization and a New Agenda for Online Deliberation”, *New Media & Society* 14, n° 2, mars 2012, p. 1-18.
- ZITTRAIN, Jonathan, “Mass Hacks of Private Emails aren't Whistleblowing, They're At Odds With It”, *JustSecurity.org*, 19 octobre 2016.